



JOURNAL FOOT

FOOT N°630 DU 17 OCTOBRE 2024

ASSEMBLEE GENERALE D'HIVER

VENDREDI 22 NOVEMBRE 2024 À PARTIR DE 18H

AUDITORIUM DU COLLEGE KARINE RUBY
110 RUE DES ALPES - ST PIERRE EN FAUCIGNY

PLATEAUX FOOT DES ENFANTS

Suite aux premiers contrôles nous relevons :

- qu'un certain nombre d'enfants jouent encore sans licence
- que de nombreux encadrants d' équipe ne possèdent pas de licences "dirigeant" ou «d'éducateur" interdisant ainsi les contrôles d' honorabilité obligatoires.

Nous rappelons aux présidents des clubs, qu'en cas d' incident ou d' accident, leur responsabilité personnelle serait inévitablement engagée !

SOMMAIRE

APPEL P.03
COMPETITIONS P.04
FEMININES P.04
FORMATION P.07
FUTSAL P.09
TECHNIQUE P.11
TERRAINS P.13

**PERMANENCE
TÉLÉPHONIQUE
LE WEEK-END**

07.70.03.84.75

LES BONNES PRATIQUES

COORDONNÉES DES ARBITRES

En application des nouvelles dispositions règlementaires, l'annuaire des arbitres est consultable sur FootClubs.

Organisation > Centre de gestion > District Haute Savoie – Pays de Gex (cliquer sur le petit « 1 » à droite).

PROCÈS-VERBAL DISCIPLINAIRE

En application des dispositions règlementaires, le procès-verbal de la Commission Disciplinaire paraît uniquement sur FootClubs. Il regroupe les convocations, les demandes de rapport, les éventuels dossiers en instruction et les comptes-rendus des auditions.

FMI (FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE)

La préparation des matchs doit être faite en semaine via l'interface web donc depuis un pc et non la tablette (directives de la FFF).

Forfait, match remis ou reporté = **FMI obligatoire**

Il incombe au club recevant, même si c'est votre adversaire qui fait forfait, de prévenir l'arbitre et de faire la FMI.

NOUVEAUTÉ

Sauf si forfait le vendredi avant 12h = Pas besoin de faire la FMI

Un mail de la boîte mail officielle suffit.

Transmission des feuilles de matchs (**si FMI NON FAITE**)

- **Seniors – Seniors F – U20 – U17 – U15 – U18F – U15F – U13** : Feuille de match papier (scannée en .pdf) + constat d'échec FMI + Capture d'écran de l'incident à envoyer sur la boîte mail district@hautesavoie-paysdegex.fff.fr pour justifier la non-utilisation.
- **Foot des enfants (U9 – U7)** : Feuilles de plateaux à envoyer sur la boîte mail dédiée (comme indiqué dans le document « Football des Enfants » et sur le livret des éducateurs > footdesenfants@hautesavoie-paysdegex.fff.fr (ne pas mettre en copie le District, ni Sandrine Janssoone).
- **Foot des enfants (U11)** : Uniquement via le FAL.

DEMANDES DE MODIFICATIONS DE MATCHS

Toutes vos demandes doivent être faites depuis FootClubs uniquement, le club adverse doit répondre au plus tard le week-end précédent la rencontre, ensuite la Commission homologue ou non ces demandes les lundis précédents les rencontres.

En cas de changement(s) hors délai, vous serez amendé par la Commission Compétitions.

**TÉLÉCHARGER CE DOC
EN CLIQUANT ICI**



**PERMANENCE
TÉLÉPHONIQUE
LE WEEK-END**
07.70.03.84.75

COMMISSION D'APPEL

CONVOICATIONS

DOSSIER D'APPEL N°01 2024/2025:

Appel Règlementaire du club du CS AMPHION PUBLIER et du Comité de Direction du DISTRICT HAUTE SAVOIE - PAYS DE GEX de la décision de la Commission des Règlements

Match n°28688128 du 08/09/2024 CS AMPHION PUBLIER - ASC SALLANCHES en Séniors D3

Ce dossier sera étudié le **jeudi 31 octobre 2024 à 18h45** au siège du District.

Personnes convoquées :

Le Président de la Commission des Règlements ou son représentant.

L'arbitre :

BENDIA Houari

CS AMPHION PUBLIER :

Le Président ou son représentant

LOBOUE Ryan, capitaine

AMZIL Mustapha, éducateur

ASC SALLANCHES :

Le Président ou son représentant

COMBE Enzo, capitaine

MAIA Julio, éducateur

DOSSIER D'APPEL N°02 2024/2025:

Appel Règlementaire du club du L'AJ VILLE LA GRAND et du Comité de Direction du DISTRICT HAUTE SAVOIE - PAYS DE GEX de la décision de la Commission des Règlements

Match n°28737600 du 05/10/2024 AJ Ville la Grand - Filière FC en U20 D1

Ce dossier sera étudié le **jeudi 31 octobre 2024 à 19h30** au siège du District.

Personnes convoquées :

Le Président de la Commission des Règlements ou son représentant.

AJ VILLE LA GRAND :

Le Président ou son représentant

IHSSAN Nabil, éducateur

La présente convocation est conforme aux dispositions de l'article 190 des Règlements de la FFF.

Le club peut se faire représenter par tout conseil de son choix, et indiquer huit jours ou moins avant la réunion le nom des personnes dont il demande la présence. Le Président de la Commission peut refuser les demandes qui lui paraissent abusives.

Les parties ont la possibilité, sur demande, de consulter l'ensemble des pièces du dossier avant la séance. Lors de la séance, tous les participants doivent justifier leur identité à l'aide d'une pièce officielle, aucune personne n'étant auditionnée sans justificatif de celle-ci. Toute personne convoquée dans l'impossibilité de se représenter devra fournir un justificatif, et un rapport détaillé sur les évènements, le manquement à cette obligation étant sanctionné et/ou amendé.

COMMISSION COMPETITIONS



FOOT N°930 DU 17 OCTOBRE 2024

COMMISSION COMPETITIONS

Président : **Jean-Michel BAULMONT**

CONTACTS

- Séniors : Aldo MARCOTULLO – 06.33.93.51.70
- Jeunes/féminines : **Jean-Michel BAULMONT** – 06.01.82.89.82

U13

Festival

Le 2^d tour aura lieu **samedi 2 novembre**.

Les rencontres sont disponibles sur le FAL des clubs et sur le site du District en rubrique « **Epreuves** » / « Foot Animation Loisirs (FAL) » / « Foot Animation »

3^{ème} tour : samedi 7 décembre

U18F

Concernant le Championnat U18F à 11, les équipes terminant 1^{ères} cette saison devront impérativement avoir un éducateur diplômé pour être éligibles à une montée en Ligue.

COMMISSION FÉMININES

PRATIQUE

PLATEAUX FEMININS

Samedi 19 octobre 2024

Pour donner suite à l'engagement de nouvelles équipes sur le plateau féminin du **samedi 19 octobre 2024**, vous trouverez ci-dessous la nouvelle répartition des équipes sur les sites de CHAVANOD - FILLINGES - LANFONNET et VETRAZ.

SITE DE CHAVANOD

Le rendez-vous pour vos équipes est fixé à **9h15** pour une fin à 11h30
Stade Municipal - 27 route de Corbier74650 - CHAVANOD

Club ou Entente	Je m'inscris sur le site de	Foot à 4 Nombre d'équi	Foot à 5 Nombre d'équi
Futsal Social Club Rumilly Alb	CHAVANOD	1	1
CHERAN	CHAVANOD	1	1
GFA	CHAVANOD	2	2
CHAVANOD	CHAVANOD	1	1
SEYNOD	CHAVANOD		2

SITE DE FILLINGES

Le rendez-vous pour vos équipes est fixé à 9h15 pour une fin à 11h30
STADE LA FERME DE SAILLET 2 ROUTE DU CHEF LIEU 74250 - FILLINGES



FOOT N°930 DU 17 OCTOBRE 2024

Club ou Entente	Je m'inscris sur le site de	Foot à 4 Nombre d'équi	Foot à 5 Nombre d'équi
Groupement jeunes footballeu	FILLINGES		2
FC CLUSES	FILLINGES	1	1
ES Cernex	FILLINGES		1
Foot sud Gessien	FILLINGES	1	
FC Vuache	FILLINGES	1	
FILLINGES	FILLINGES	1	
VALLEIRY	FILLINGES		1

SITE DE LANFONNET

Le rendez-vous pour vos équipes est fixé à 9h15 pour une fin à 11h30
Stade Jean DUTOUR, route des côtes, 74 290 Menthon st Bernard

Club ou Entente	Je m'inscris sur le site de	Foot à 4 Nombre d'équi	Foot à 5 Nombre d'équi
VILLAZ/FILIERE	LANFONNET		1
Usav	LANFONNET		1
VILLAZ/FILIERE	LANFONNET	1	
Fc Annecy	LANFONNET	1	2
ES LANFONNET	LANFONNET	1	2

SITE DE VETRAZ

Le rendez-vous pour vos équipes est fixé à 9h15 pour une fin à 11h30
Stade Gilbert DUCHENE 1 allée des garennes 74 100 Vetraz Monthoux

Club ou Entente	Je m'inscris sur le site de	Foot à 4 Nombre d'équi	Foot à 5 Nombre d'équi
CSL PERRIGNIER	VETRAZ	2	2
MARIGNIER SPORTS	VETRAZ		1
TEGG	VETRAZ	1	2
US Vetraz	VETRAZ		2
ASLA	VETRAZ	1	

CRITERIUM U13F

CRITERIUM U13F		
RESULTATS	RENCONTRES	
WEEK 4	SAMEDI 12 OCTOBRE	
SILLINGY	12-0	LAC BLEU
US ANANCY LE VX	4-3	EPAGNY
LE LYAUD	1-5	PERRIGNIER
DOUVAINE	5-1	LEMAN
FILLINGES	6-4	BONNEVILLE
ESCO	2-3	UNION SALEVE

Districte haute Savoie et Pays de gex



FOOT N°930 DU 17 OCTOBRE 2024

FESTIVAL U13F

Rappel :

Le tour qualificatif du FESTIVAL U13F (compétition national) aura lieu le **samedi 30 novembre 2024**.

Inscription à partir du 18 octobre depuis Footclub, aller dans la rubrique « Epreuves Animation et Loisir » puis cliquer sur « Foot Animation Loisir » (FAL).

CHALLENGE FUTSAL U13F

Un challenge futsal sera proposé à toutes les équipes U13F et se disputera le samedi 25 janvier 2025 à Annemasse. L'inscription à partir du 1 décembre via le (FAL).

CRITERIUM U13F

Ré engagement à partir du 1 décembre 2024 via le (FAL).

La phase de printemps débutera le 15 mars 2025 et se terminera le samedi 31 mai 2025. La formule reste à définir.

TECHNIQUE

PPF U12F/U13F

Dans le cadre du parcours de performance fédéral, le premier rassemblement des joueuses née en 2012 et 2013 aura lieu mercredi 2 octobre à SEYNOD et mercredi 9 octobre à ST PIERRE EN FAUCIGNY.

DOCUMENTS UTILES

Pour tout savoir sur le football féminin, les formes de pratiques, les actions techniques et d'animation veuillez-vous rendre sur le site internet du district onglet « **Documents** » rubrique « **Fiche et Formulaire** » sous rubrique « **Docs Féminine** ».

COMMISSION FORMATION

EDUCATEURS

Résultats de la certification CFF3 du jeudi 10 Octobre 2024 :

NOM Prénom	CLUB	Partie Pédagogique	Partie Entretien	Diplôme CFF3
BARMASSE Yannick	US ARGONAY	Validé	Déjà validé	Validé
HOFFMANN Romain	FC CRANVES SALES	Validé	Validé	Validé
LERAY Maxime	AS GENEVOIS	Non validé	Validé	Non validé
SALERNO Andréa	US ANNECY LE VIEUX	Non validé	Déjà validé	Non validé

ARBITRES

Les arbitres bénévoles n'ont plus besoin d'avoir un certificat médical pour valider le statut d'arbitres bénévoles.

*Conformément aux règlements sportifs du District,
ces licenciés sont prioritaires pour arbitrer, en cas d'absence ou de non désignation d'un arbitre officiel.
Sous réserve que la demande de licence ait été faite et validée.*

PROCEDURE :

1. La Commission Formation, en charge du suivi administratif des « arbitres bénévoles », vérifie que la demande de licence (joueurs, dirigeants, éducateurs) soit bien faite et validée par la Ligue.
2. La date limite de validation des licences est fixée **au lundi 28 Octobre 2024.**
La parution de la liste définitive se fera sur **le PV Formation le jeudi 31 octobre 2024.**
Jusqu'à cette date, la liste de la saison précédente (Voir tableaux ci-dessus) est celle à prendre en considération (sous réserve que la demande de licence ait été faite).
3. L'arbitre bénévole doit être âgé de moins de 60 ans au début de la saison.
4. Chaque club pourra compter dans son effectif 5 arbitres bénévoles au maximum.
5. Les diplômes délivrés pour des éducateurs et le statut d'« ex arbitre officiel », ne sont pas valables pour la validation d'arbitre bénévole.
6. La formation doit être renouvelée tous les 3 ans pour tous.



CLUBS	N° club	NOM Prénom	Né le	N° licence	Renouvellement Formation à faire en	Validation
ES AMANCY CORNIER	531796	BAUSSAND Nicolas	24/09/1993	2508664091	2026/2027	OK
ES AMANCY CORNIER	531796	DELVOYE Philippe	13/02/1972	2543929035	2027/2028	OK
ES AMANCY CORNIER	531796	LACROIX Thibaud	06/08/1974	9602633347	2025/2026	OK
ES AMANCY CORNIER	531796	LAVERRIERE Adrian	12/07/1987	2538630029	2026/2027	OK
ES AMANCY CORNIER	531796	RABBIOSI Franck	29/10/1979	2520526788	2026/2027	OK
ES AMANCY CORNIER	531796	TISSOT Antoine	17/10/2005	2547205342	2026/2027	OK
FC D'ANNECY	504259	GINER DOS SANTOS Cyril	09/07/1991	2545949790	2025/2026	OK
US ANNEM/AMBI/GAILL	500324	ATAN Suleyman	09/09/1970	2548617443	2026/2027	OK
US ANNEM/AMBI/GAILL	500324	DAMINA Jacques	16/12/1966	2547584570	2025/2026	OK
US ANNEM/AMBI/GAILL	500324	DUVERNEY Thierry	02/12/1967	2546365590	2025/2026	En attente de licence
US ANNEM/AMBI/GAILL	500324	SAHEL NABIL	16/10/1974	2328111884	2026/2027	OK
US ARGONAY	520590	SULJIC Sabahudin	02/01/1984	2548395982	2026/2027	OK
CS D'AYZE	526332	MATHIEU Morgan	15/09/1987	2558638508	2026/2027	En attente de licence
CS D'AYZE	526332	MODOT Nicolas	28/11/1971	2548159399	2026/2027	En attente de licence
CS D'AYZE	526332	SCREM Christophe	05/09/1973	2500717463	2026/2027	OK
US CHALLEX	504265	DUARTE Hugo	22/11/1983	2568643184	2027/2028	OK
ET S DOUVAINE LOISIN	504350	MERLIN Olivier	03/10/1985	2538653376	2026/2027	OK
ESCO	529714	CAPELLI Romain	25/01/1994	2508680711	2025/2026	OK
ESCO	529714	MEUNIER Yann	10/04/1976	9602716525	2025/2026	OK
ESCO	529714	SERRANO Jean Louis	16/03/1968	2543946513	2025/2026	OK
FOOT SUD 74	552156	CALVI Frédéric	06/05/1973	2598611186	2027/2028	OK
FOOT SUD 74	552156	MIQUET Nicolas	01/03/1982	2543665873	2027/2028	OK
FOOT SUD 74	552156	MURAZ Christophe	28/01/1978	2520429913	2027/2028	OK
FOOT SUD 74	552156	RUCCHIONE Yannick	10/10/1972	2520000004	2027/2028	OK
FOOT SUD 74	552156	ZENNARO Michel	17/08/1964	2500540894	2027/2028	OK
FORON FC	548880	EL BOUGRINI Rachid	06/08/1986	2545875921	2025/2026	OK
FORON FC	548880	IALLATEN Said	22/08/1973	2558633891	2025/2026	OK
FRANGY	504397	BEORCHIA Jonathan	18/06/1986	2538653216	2027/2028	OK
FRANGY	504397	BOUILLE Vincent	01/01/1995	2518695836	2027/2028	OK
FRANGY	504397	GARAND Maxence	21/04/2003	2545511313	2027/2028	OK
FC DU HAUT RHONE	590335	BARUT Xavier	06/01/1984	2558632061	2026/2027	OK
FC DU HAUT RHONE	590335	MEIS Micael	16/09/1985	2519425983	2026/2027	OK
FC DU HAUT RHONE	590335	NIREFOIS Christophe	15/04/1979	2510947719	2026/2027	OK
GFA RUMILLY VALLIERES	582695	SONDAZ Eddy	08/05/1971	2529417121	2026/2027	OK
LA FILIERE FC	544978	CARRIER Laurent	05/09/1973	2500709283	2025/2026	OK
LA FILIERE FC	544978	GUILLLOT Loic	25/12/1984	2548630968	2025/2026	OK
LE LYAUD	517681	PISSARD GIBOLLET Florian	24/12/1995	2543186956	2025/2026	OK
US MAGLAND	517341	RIAND Philippe	15/11/1970	2500549889	2026/2027	OK
US MAGLAND	517341	SCHLOSSER Pierre	30/08/1986	280364428	2026/2027	OK
MARIGNIER SP	515966	HUMEAU Nicolas	29/01/1987	430669240	2027/2028	OK
MARIGNIER SP	515966	JOLY Mickael	14/02/1980	2588624573	2027/2028	OK
MARIGNIER SP	515966	YAHYAOUI Ishak	12/12/1983	2529420906	2027/2028	OK
MONT SAXONNEX	564881	CAULFUTY Lucas	01/09/2004	9604860154	2027/2028	OK
MONT SAXONNEX	564881	DONAT FILLIOD Théo	03/09/2006	2548310397	2027/2028	OK
MONT SAXONNEX	564881	LECHEVALLIER Paul	14/05/1993	2598624410	2027/2028	OK
MONT SAXONNEX	564881	PIZZAGALI Celestin	31/05/2006	2547926423	2027/2028	OK
REIGNIER JS	518270	GUIDI Mickael	21/04/1987	2545647911	2027/2028	OK
REIGNIER JS	518270	GUIMET Stéphane	03/04/1970	2590062040	2027/2028	OK
REIGNIER JS	518270	PISSOT Christian	05/09/1966	2010354482	2027/2028	OK
SALEVES FC	522792	ADAM Adrien	07/06/2000	2544413417	2027/2028	OK
SALEVES FC	522792	ROUX NADER Alexis	18/09/1984	2538661238	2027/2028	OK
UNION SALEVE FOOT	547281	LAVERRIERE Mathieu	03/10/1981	2519413483	2027/2028	OK
UNION SALEVE FOOT	547281	NAULIN Pascal	20/06/1965	2547701953	2026/2027	OK
SEMINE	532205	COTTERLAZ Anthony	16/09/2003	2545560773	2025/2026	OK
SEMINE	532205	DERISOUZ Sébastien	03/05/1974	2500705594	2025/2026	En attente de licence
AS SILLINGY	513412	BRUNOT Xavier	20/06/1982	2519407900	2026/2027	OK
AS SILLINGY	513412	POMART Jérôme	02/05/1986	2544632337	2027/2028	OK
FC VALLEE VERTE	553826	BERGERAT Patrick	22/04/1970	2546384205	2026/2027	OK
VETRAZ MONTHOUX	519731	ROUX NADER Alexis	18/09/1984	2538661238	2027/2028	OK
AS SAUVERNY	532829	MARGAINE Fabrice	02/12/1981	2529412588	2027/2028	OK
AS SAUVERNY	532829	TARDY Pascal	05/12/1979	2520519769	2027/2028	OK
FC DE VILLY LE PELLOUX	552782	POLO Fabien	15/04/1992	2543354421	2026/2027	OK
FC VUACHE	538035	BENAND Paul	31/07/2010	2548156636	2026/2027	OK
FC VUACHE	538035	CHARDON Maxyme	27/04/2010	2548555494	2026/2027	OK

COMMISSION FUTSAL

CHAMPIONNAT FUTSAL SENIORS SAVOIE - HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX

Liste des équipes inscrites au 16 Octobre 2024 :

Pour le 73

Association Futsal Rochette Olympique 2
Futsal Bourget United 1
U S Chartreuse Guiers 1
Futsal K-P U C Montmélian

Pour le 74

Thonon les Bains
Cluses Bonneville Foron 74
F C Vermillon

*Une huitième équipe Savoyarde est en cours d'inscription, Association Savoyarde Futsal Moutiers
Une neuvième équipe très intéressée : FC FORON dans le 74*

Le championnat commencera la troisième semaine d'Octobre 2024.

Les calendriers sont en ligne depuis la semaine dernière sur le site du District de la Savoie, un problème technique retarde la parution sur le site du District 74.

Le club de la Savoyarde Futsal Moutiers prendra la place de l'exempt si son inscription est validée.

Si la 9ème équipe est opérationnelle avant fin octobre 24, elle pourra intégrer le championnat qui sera modifié.

En attente des renseignements du FUTSAL K PUK 1 MONTMELIAN

ATTENTION, CERTAINES RENCONTRES DU FUTSAL K PUK MONTMELIAN SONT PARAMETREES PAR DEFAUT AU LUNDI.
EN ATTENTE DES BONNES DATES. CETTE EQUIPE EVOLUE SOIT LE SAMEDI SOIT LE DIMANCHE

CHALLENGE FUTSAL

Mise en place de Challenge Futsal pour les catégories U13, U13F, U15, U18 ainsi que pour les Seniors Féminines, qui se déroulera entre décembre 2024 et février 2025.

Ces compétitions sont une excellente occasion pour les jeunes joueurs et joueuses, ainsi que pour les équipes féminines, de diversifier la pratique et de partager des moments conviviaux.

Inscriptions ouvertes dès le lundi 4 novembre 2024 !

La campagne d'inscription débutera à partir du lundi 4 novembre 2024, ne tardez pas à inscrire vos équipes pour participer à ces défis qui promettent d'être des événements sportifs incontournables cet hiver.

PLATEAU FUTSAL

U9

Samedi 19 octobre

Gymnase Balmat

(Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 74100 Annemasse)

Plateau à **12 équipes** (1 seule équipe par club ; possibilité de 2 si places disponibles)

- **08h30** : Accueil
- **09h00** : Début du plateau
- **12h00** : Fin du plateau
- **Organisation** : - Pratique sur la largeur du terrain de hand
 - 5 matchs de 10' par équipe
 - 1 atelier
 - 1 quiz

Equipes inscrites

Allinges - Genevois – St Pierre – Thonon - Valleiry - Viuz

Dates à venir

U7 et U9 : Noël du Futsal

Samedi 14 décembre

6 équipes u7

6 équipes u9

De 8h30 à 12h15 (rencontres et ateliers de 9h à 12h)

U7

Equipes inscrites

Allinges

U9

Equipes inscrites

Allinges – Foot Sud Gessien - Genevois – St Pierre - Valleiry

U11

6 équipes

De 8h15 à 12h30 (rencontres et quiz de 8h45 à 12h30)

5 matchs de 12'

1 quiz

Equipes inscrites :

Samedi 18 janvier : Allinges - FC Lemman – Foot Sud Gessien - Genevois - Marignier - Valleiry

Samedi 25 janvier : Allinges - FC Lemman – Foot Sud Gessien - Genevois - Marignier - Valleiry

Samedi 1^{er} février : Allinges - FC Lemman – Foot Sud Gessien - Genevois - Marignier - Valleiry

Inscriptions sur la boîte mail : footdesenfants@hautesavoie-paysdegex.fff.fr

COMMISSION TECHNIQUE

CONTACTS

Grégory Morel (CTD PPF) : gmorel@hautesavoie-paysdegex.fff.fr

Conseiller Technique Départemental Projet de Performance Fédéral

=> *Formation – Parcours de Performance Fédéral*

Sandrine Janssoone (CTD DAP) : sjanssoone@hautesavoie-paysdegex.fff.fr

Conseillère Technique Départementale Développement et Animation des Pratiques

=> *Foot des Enfants – Festival u13 - Foot à l'Ecole – Nouvelles Pratiques – Projet Club (Label et PEF) –*

Foot Handicap – Foot Santé

Karim Manser (ETD) : kmanser@hautesavoie-paysdegex.fff.fr

Educateur Technique Départemental

=> *Parcours de Performance Fédéral masculin – Football scolaire 2nd degré et Universitaire*

David Lopez (ETD) : dlopez@hautesavoie-paysdegex.fff.fr

Educateur Technique Départemental

=> *Football Féminin (u7 à u13 / Parcours Performance Fédéral) – Futsal Jeunes (Critérium)*

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES – FOOT DES ENFANTS

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES

U7

21.09 : Semnoz Vieugy - Seynod - Thonon

28.09 : Cluses FC - Pays de Gex (Ferney)

5.10 : Amphion – Cluses Scionzier

U9

14.09 : Frangy 1 – Vieugy 1

21.09 : Annemasse/Ambilly/Gaillard 4 - Aravis 1 - Genevois 1 – Sallanches 1

28.09 : Arenthon 1 – Ayeze 2 - Brevon1 - Cran1 - Magland 1 - Marignier 2 – Pers Jussy 4- Seynod 4

5.10 : Cernex 1 – Seynod 1

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES – FUTSAL

Dates à venir

U7 et U9 : Noël du Futsal

Samedi 14 décembre

6 équipes u7

6 équipes u9

De 8h30 à 12h15 (rencontres et ateliers de 9h à 12h)

U7

Equipes inscrites : Allinges – Foot Sud Gessien

U9

Equipes inscrites : Allinges – Foot Sud Gessien - Genevois – St Pierre - Valleiry

U11

6 équipes

De 8h15 à 12h30 (rencontres et quiz de 8h45 à 12h30)

5 matchs de 12'

1 quiz

Equipes inscrites :

Samedi 18 janvier : Allinges - FC Lemman – Foot Sud Gessien - Genevois - Marignier - Valleiry

Samedi 25 janvier : Allinges - FC Lemman – Foot Sud Gessien - Genevois - Marignier - Valleiry

Samedi 1^{er} février : Allinges - FC Lemman – Foot Sud Gessien - Genevois - Marignier - Valleiry

Inscriptions sur la boîte mail : footdesenfants@hautesavoie-paysdegex.fff.fr

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES – NOUVELLES PRATIQUES

Si vous souhaitez **CREER** ou **DEVELOPPER** une section « **LOISIR** » sur l'une des nouvelles pratiques **GOLF FOOT – FOOT EN MARCHANT – FUTNET**, n'hésitez pas à contacter Sandrine (coordonnées ci-dessus)

Une ou plusieurs rencontres de Foot en Marchant seront organisées au cours de la saison.

Pour rappel à parti de **10 licences loisirs**, vous pouvez déclarer une section loisir avec une activité identifiée. Votre section pourra, après validation des instances, être reconnue et recevoir du matériel adapté.

FESTIVAL U13

Le 2^d tour aura lieu **samedi 2 novembre**.

Les rencontres sont disponibles sur le FAL des clubs et sur le site du District en rubrique « Epreuves » / « Foot Animation Loisirs (FAL) » / « Foot Animation »

COMMISSION TERRAINS ET INST. SPORTIVES

PV N°01 AOUT/SEPTEMBRE 2024

Eclairages saison 2024-2025.

Les clubs qui désireraient programmer des rencontres en nocturne pour la saison 2024-2025, doivent vérifier l'homologation de leur éclairage et son niveau de classement.

En cas de doute, prendre contact avec la CDTIS (mail :terrains@hautesavoie-paysdegex.fff.fr)

Zone de sécurité : La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage), pour une distance minimum de 2.5m (article 3.3 règlement T&IS juillet 2021).

Glossaire :

C.F.T.I.S. = Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives

C.R.T.I.S. = Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

C.D.T.I.S. = Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives

Contrôles :

Mairie de Viry Stade Municipal 3 NNI 743090103 : Contrôle initial IS et éclairage le 13/08/24

CC Vallée de Chamonix Stade des Glaciers NNI 740560101 : Contrôle initial IS le 21/08/24

Mairie d'Anthy sur Léman Stade des Hutins 1 NNI 740130101 : Contrôle initial IS et éclairage le 22/08/24

Mairie de Divonne Les Bains Complexe Sportif N°3 NNI 11430103 : Contrôle initial Eclairage le 28/08/24

Mairie d'Annecy Parc Des Sports N°1 NNI 740100101 : Contrôle renouvellement éclairage le 09/09/24

Mairie d'Echenevex Complexe Sportif N°1 NNI 11530101 : Contrôle initial éclairage le 10/09/24

Mairie d'Annecy Stades André Bérard 1 et 2 NNI 741820201 et 741820202 : Contrôle Renouvellement IS le 16/09/24

Mairie de Perrignier Stade Municipal 1 NNI 742100101 : Contre visite Zones de Sécurité le 18/09/24

Mairie d'Epagny Metz-Tessy Stade Municipal NNI 741120101 : Contrôle Renouvellement Eclairage le 24/09/24

CC4R Stade de la Ferme Sallet 2 Fillinges NNI 741280102 : Contrôle Renouvellement Eclairage le 27/09/24

CC4R Stade Municipal 1 Viuz en Sallaz NNI 743110101 : Contrôle Renouvellement Eclairage le 27/09/24

Classements

PV CFTIS N°2 du 19/09/2024

ANNECY – PARC DES SPORTS 1 – NNI 740100101

L'éclairage de cette installation était classé en niveau E3 jusqu'au 20/07/2024.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E3 et des documents transmis :

– La demande de CONFIRMATION ECLAIRAGE signée par le propriétaire de l'installation en date du 05/07/2024.

– Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la CRTIS en date du 09/09/2024.

➤ Type de sources : Iodure Métallique

➤ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 1100 Lux

➤ U1h (EhMin/EhMax) : 0.55

➤ U2h (EhMin/EhMoy) : 0.76

➤ Zone de sécurité (points bis) : Conformes

Elle constate que l'installation est conforme au règlement de l'éclairage de la FFF. La CFTIS confirme le classement de l'éclairage de cette installation **en niveau E3 jusqu'au 19/09/2025.**

La C.F.T.I.S. confirme les propositions de classement transmises par la C.R.T.I.S de la Ligue au procès-verbal n° 01 du 13 septembre 2024.

PV CRTIS N°01

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL

1.3 Changements de niveau de classement ou reclassement

AYZE - STADE MUNICIPAL 2 - NNI N° 740240102.

Cette installation, clôturée, en pelouse naturelle, est classée au niveau T7 PN, à l'échéance du 12/11/2024. La commission prend connaissance de la demande de changement de niveau de classement, de la mairie, le 17/07/2024, du rapport de visite de monsieur Alain ROSSET, président de la CDTIS de Haute-Savoie Pays de Gex, le 17/07/2024 et du plan des vestiaires.

La commission prend connaissance des travaux réalisés sur l'installation et le caractère très enclavé du site (Voie ferrée...).

La commission recommande une implantation sécurisée de la main courante au droit des abris joueurs, le traçage de la zone technique et la finalisation de la main courante aux angles N/O // S/O, afin de mieux canaliser le public. La commission demande que lui soit fournie une Attestation d'Ouverture au Public.

Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose de classer l'installation **au niveau T6 PN, à l'échéance du 12/09/2034.**

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHETIQUE

2.1 Classements provisoires

CHAMONIX - STADE DES GLACIERS - NNI N° 740560101

Cette installation, non entièrement clôturée, synthétique, mise à disposition le 01/08/2024, a fait l'objet d'un API, niveau T6 SYN, le 13/06/2024.

La commission prend connaissance de la demande de classement initial, de la communauté de communes, le 09/08/2024, du rapport de visite de monsieur Alain ROSSET, président de la CDTIS de Haute-Savoie Pays de Gex, le 21/08/2024.

Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose de classer l'installation **au niveau T6 SYN provisoire, à l'échéance du 12/03/2025. A cette échéance, le rapport d'essais In Situ devra avoir été envoyé à la commission. Sans les tests, l'installation sera retirée du classement.**

VIRY - STADE MUNICIPAL 3 - NNI N° 743090103

Cette installation, non clôturée, synthétique, mise à disposition le 06/08/2024, a fait l'objet d'un API, niveau T6 SYN et d'un APE, niveau E6 LED, le 23/03/2023.

La commission prend connaissance de la demande de classement initial, de la mairie, le 12/08/2024, du rapport de visite de monsieur Alain ROSSET, président de la CDTIS de Haute-Savoie Pays de Gex, le 12/08/2024.

La commission acte que le plan des vestiaires et une AAC (ou AOP) seront rapidement envoyés.

Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose de classer l'installation **au niveau T6 SYN provisoire, à l'échéance du 12/03/2025. A cette échéance, le rapport d'essais In Situ devra avoir été envoyé à la commission. Sans les tests, l'installation sera retirée du classement.**

ANTHY SUR LEMAN - STADE HUTINS - NNI N° 740130101

Cette installation, clôturée, synthétique, mise à disposition le 15/08/2024, a fait l'objet d'un API, niveau T5 SYN et d'un APE, niveau E6 LED, le 15/02/2024.

La commission prend connaissance de la demande de classement initial, de la mairie, le 06/08/2024, du rapport de visite de monsieur Alain ROSSET, président de la CDTIS du district Haute-Savoie Pays de Gex, le 23/08/2024.

Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose de classer l'installation **au niveau T5 SYN provisoire, à l'échéance du 12/03/2025. A cette échéance, le rapport d'essais In Situ devra avoir été envoyé à la commission. Sans les tests, l'installation sera retirée du classement.**

2.3 Confirmations de niveau de classement

VETRAZ MONTHOUX - STADE HENRI JEANTET 2 - NNI N° 742980102.

Cette installation, mise à disposition le 05/03/2013, était classée T4 SYN provisoire, à l'échéance du 05/09/2023.

La commission prend connaissance des tests In Situ périodiques réalisés le 23/07/2024.

Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose de classer l'installation **au niveau T4 SYN, à l'échéance du 05/03/2033**

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

- ANTHY HUTINS 2 740130102 (Inactif)
- VIRY MUNICIPAL 2 NNI 743090102
- ANNEMASSE ROMAGNY NNI 740120101

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE

4.5 Éclairage initial

CHAMONIX - STADE DES GLACIERS - NNI N° 740560101.

- Une étude photométrique en date du 10/11/2023 de DIALUX.
- Projet : E 6 FFF
- Dimension de l'aire de jeu : 100 m x 60 m.
- Implantation : latérale 2 x 3 mats symétriques. Position 20m de la ligne de but et 4.5m de la ligne de touche
- Hauteur minimum de feu : 15.5m.
- Angle maximum des projecteurs / points de visés (au niveau du projecteur) : 60.2°.
- Nombre total de projecteurs : 8+2 projecteurs LED- 1500 Watt.
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 199 lux.
- U1h calculé (Eh Min/Eh Max) : 0.41.
- U2h calculé (Eh Min/Eh Moy) : 0.60.
- Zone de sécurité (points bis calculés) : NC

La commission constate que le projet est conforme au règlement de l'éclairage de la FFF Ed.2021.

La CRTIS émet un avis préalable favorable pour la réalisation de cet éclairage **E6 LED, sur cette installation, sous réserve que la totalité des résultats photométriques In Situ soient conformes.**

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

9.1 Classements initiaux

AYZE - STADE MUNICIPAL 2 - NNI N° 740240102.

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé.

La Commission prend connaissance des documents transmis.

- La demande de classement initial par le propriétaire de l'installation en date du 17/07/2024 pour un niveau E6 LED.

- Une étude photométrique en date du 24/10/2018 de SIGNIFY.
- Dimension de l'aire de jeu : 90 m x 60 m.
- Implantation : latérale 2 x 2 mats symétriques.
- Hauteur minimum de feu : 16.m.
- Angle maximum des projecteurs / points de visés (au niveau du projecteur) : 67.5°.
- Nombre total de projecteurs : 8 projecteurs 1471W LED.
- Température de couleur (k) : 5700 k.
- Indice de rendu de couleur (IRC) : 70
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = NC pour un E6.
- Facteur de maintenance : 1.
- Des résultats obtenus lors de la visite de Monsieur ROSSET Alain, le 17/07/2024
 - > Eclairage horizontal moyen (EhMoy) : 151 Lux
 - > U1h (EhMini/EhMaxi) : 0.50
 - > U2h (EhMini/EhMoy) : 0.73

Elle constate que l'installation est conforme au règlement de l'éclairage de la FFF Ed. 2021. Au regard des éléments transmis, elle propose le classement de cet éclairage **en niveau E6 LED jusqu'au 22/07/2028.**

ANTHY SUR LEMAN - STADE HUTINS 1 - NNI N° 740130101.

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé.

La Commission prend connaissance des documents transmis.

La demande de classement initial par le propriétaire de l'installation en date du 06/08/2024 pour un niveau E6 LED.

- Une étude photométrique en date du 30/01/2024 de ECLATEC.
- Dimension de l'aire de jeu : 100m x 65m.
- Implantation : latérale 2 x 2 mats symétriques. Position 5.6m de la ligne de touche et 15.5m de la ligne de but.
- Hauteur minimum de feu : 18m.
- Angle maximum des projecteurs / points de visés (au niveau du projecteur) : 70°.
- Nombre total de projecteurs : 8 projecteurs LED 1500 Watts.
- Température de couleur (k) : 5700 k.
- Indice de rendu de couleur (IRC) 70
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = Non calculé
- Facteur de maintenance : 1.

- Des résultats obtenus lors de la visite de Monsieur ROSSET Alain, le 30/01/2024
 - > Eclairage horizontal moyen (EhMoy) : 150 Lux
 - > U1h (EhMini/EhMaxi) : 0.44
 - > U2h (EhMini/EhMoy) : 0.68 Points Bis : conformes

Elle constate que l'installation est conforme au règlement de l'éclairage de la FFF Ed. 2021

Au regard des éléments transmis, elle propose le classement de cet éclairage **en niveau E6 LED jusqu'au 26/08/2028.**

DIVONNE LES BAINS - STADE COMPLEXE SPORTIF 2 - NNI N° 011430102.

L'éclairage de cette installation était classé E6 IM jusqu'au 25/08/2024.

La Commission prend connaissance des documents transmis.

La demande de classement initial par le propriétaire de l'installation en date du 05/02/2024 pour un niveau E6 LED.

- Une étude photométrique en date du 27/07/2023 de SIGNIFY.
- Dimension de l'aire de jeu : 105m x 65m.
- Implantation : latérale 2 x 2 mats symétriques. Position 5m de la ligne de touche et 20m de la ligne de but.
- Hauteur minimum de feu : 21m.
- Angle maximum des projecteurs / points de visés (au niveau du projecteur) : 69°.
- Nombre total de projecteurs : 12 + 8 projecteurs Led 1000 + 1500 Watts
- Température de couleur (k) : 5700 k.
- Indice de rendu de couleur (IRC) 70
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 46.6
- Facteur de maintenance : 1.

- Des résultats obtenus lors de la visite de Monsieur ROSSET Alain, le 20/02/2024
 - > Eclairage horizontal moyen (EhMoy): 217 Lux
 - > U1h (EhMini/EhMaxi) : 0.45
 - > U2h (EhMini/EhMoy) : 0.71 Points Bis : Conformes

Elle constate que l'installation est conforme au règlement de l'éclairage de la FFF Ed. 2021. Au regard des éléments transmis, elle propose le classement de cet éclairage **en niveau E6 LED jusqu'au 26/08/2028.**

DIVONNE LES BAINS – STADE COMPLEXE SPORTIF 3 - NNI N° 011430103. L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé.

La Commission prend connaissance des documents transmis.

La demande de classement initial par le propriétaire de l'installation en date du 05/02/2024 pour un niveau E6 LED.

- Une étude photométrique en date du 27/07/2023 de SIGNIFY.
- Dimension de l'aire de jeu : 105m x 67m.
- Implantation : latérale 2 x 2 mats Asymétriques. Position 4 et 8m de la ligne de touche et 16m de la ligne de but.
- Hauteur minimum de feu : 18m.
- Angle maximum des projecteurs / points de visés (au niveau du projecteur) : 67.2°.
- Nombre total de projecteurs : 8 projecteurs Led 1500 Watts
- Température de couleur (k) : 5700 k.
- Indice de rendu de couleur (IRC) 70
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 47.4
- Facteur de maintenance : 1.

- Des résultats obtenus lors de la visite de monsieur BERNARD Pierre, le 27/07/2024
 - > Eclairage horizontal moyen (EhMoy): 150 Lux
 - > U1h (EhMini/EhMaxi) : 0.51
 - > U2h (EhMini/EhMoy) : 0.80 Points Bis : Conformes

Elle constate que l'installation est conforme au règlement de l'éclairage de la FFF Ed. 2021 Au regard des éléments transmis, elle propose le classement de cet éclairage **en niveau E6 LED jusqu'au 02/09/2028**

Demandes Préalables Transmises

CC Vallée de Chamonix Stade des Glaciers NNI 740560101 : DPE E6 LEDS le 09/09/2024

Réunions Mairies /Clubs

US Argonay : Réunion projet IS Stade Zappelli 1 le 26/09/2024